



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Birmanie

Question au Gouvernement n° 104

Texte de la question

BIRMANIE

M. le président. La parole est à M. Axel Poniatowski, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Axel Poniatowski. Ma question a trait à la Birmanie, où la situation politique reste très préoccupante. Depuis la levée du couvre-feu, il y a deux semaines, la junte militaire birmane se comporte comme une dictature autiste, paranoïaque et violente.

Elle a voulu donner quelques signes d'ouverture en recevant Aung San Suu Kyi, leader de l'opposition, et en autorisant la venue de l'envoyé de l'ONU, M. Gambari, début novembre. En réalité, elle ne cherche qu'à gagner du temps, et les soldats à foulard rouge quadrillent Rangoon et les villes principales, contrôlent l'accès des pagodes et des temples ; les milices et les militaires en civil sont partout, et il y a eu - il y a toujours - des dizaines de milliers d'arrestations. Les moines ont disparu de la circulation, les universitaires ont été bâillonnés, les coupures d'électricité sont quotidiennes et les hôtels et les cafés sont vides aussi bien de Birmans que de touristes. La vie tourne au ralenti et la révolution safran est en voie d'asphyxie. C'est pourquoi qu'il est essentiel de maintenir la flamme.

La semaine dernière à l'ONU, le rapporteur spécial sur la Birmanie, M. Pineiro, a alerté la communauté internationale sur la dégradation de la situation et des conditions de vie du peuple birman. Conduisant une délégation paritaire de députés français, j'ai eu l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU et de faire valoir fermement le point de vue de la France.

La Birmanie est probablement aujourd'hui, avec la Corée du Nord, le dernier pays où la population est tenue en otage par une junte clanique et népotique. L'honneur de la France est de refuser l'oubli et la normalisation voulus par le régime de Myanmar et de tout faire pour permettre l'avènement de la démocratie et de la liberté. Il serait également souhaitable de faire figurer cet objectif en première place de toute présidence européenne jusqu'à sa concrétisation.

Dans cet esprit, quelles dispositions le Gouvernement envisage-t-il de prendre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Mme Rama Yade, *secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme*. Monsieur le député, depuis le début de la répression qui s'est engagée en Birmanie fin septembre, la situation est grave et les informations qui nous parviennent sont extrêmement préoccupantes. De l'aveu même des autorités, plusieurs milliers de personnes ont été arrêtées, et nous sommes sans nouvelles de la plupart des principales personnalités de l'opposition. La communauté religieuse birmane a été, comme vous le savez, très durement touchée.

L'Union européenne s'est engagée fermement dans le renforcement des sanctions prises à l'égard de la Birmanie. Le Conseil des droits de l'homme a également pris une position forte et, pour la première fois, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une déclaration énumérant une série d'exigences à l'égard de la junte birmane. Je suis d'accord avec vous, monsieur le député, pour dire qu'il est essentiel d'entretenir la flamme et de refuser l'oubli et la normalisation, et c'est ce que nous faisons.

Bernard Kouchner est en ce moment même en Asie pour une tournée au cours de laquelle il se rendra à

Singapour, en Thaïlande et en Chine, afin de convaincre les voisins de la Birmanie de renforcer leurs actions à l'égard de la junte. M. le ministre vient de rappeler à Bangkok qu'un retour au *statu quo ante* n'était pas acceptable.

Nous vous remercions, monsieur le député, de contribuer à l'entretien de cette flamme, ce que vous avez fait en allant vous exprimer à l'Assemblée générale des Nations unies afin de délivrer un message de solidarité à la population birmane et de rappeler à la junte nos attentes et ses responsabilités vis-à-vis du peuple birman. C'est aussi le but de la délégation parlementaire que je dois prochainement accompagner en Birmanie. La priorité absolue est désormais de soutenir M. Gambari, l'émissaire spécial des Nations unies, dans ses démarches auprès de la junte birmane. Malheureusement, il n'a encore rien obtenu sur les questions essentielles, telles que la libération des prisonniers politiques, l'accès de la Croix-Rouge aux prisonniers ou le lancement d'un authentique dialogue avec l'opposition. Le 22 novembre prochain, le sommet entre l'ASEAN et l'Union européenne nous permettra de faire le point et d'accentuer la pression sur les voisins asiatiques de la Birmanie afin de pousser la junte à libérer les prisonniers politiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 104

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 octobre 2007